



L'ÉTÉ DE VAOUR

depuis 1986

SCÈNE DÉCOUVERTE

L'édition 2017 du festival L'été de Vaour aura lieu du 2 au 6 août 2017.

Après le succès de l'opération « Sous le chap' » en 2016, avec plus de 2000 spectateurs venus découvrir 5 jeunes compagnies/jeunes spectacles présentés dans ce cadre-là, L'été de Vaour renouvelle l'opération et propose même deux lieux de jeux possibles. L'objectif reste de faire profiter de ces espaces à des compagnies qui ont besoin de d'expérimenter en public des spectacles en cours de création ou nouvellement créés avant d'aller le jouer sur différents festivals aux enjeux de diffusion plus importants (Festival d'Aurillac,...).

Nous souhaitons permettre à deux compagnies par jour d'avoir l'occasion de rencontrer un public chaleureux et convivial pour des premiers essais de spectacle.

LIGNE ARTISTIQUE

La programmation de L'été de Vaour est pluridisciplinaire mais s'attache, dans tous les champs artistiques, à déceler des spectacles originaux et innovants autour des écritures du rire. Votre proposition artistique doit donc s'intégrer dans cette dynamique pour être pertinente dans le cadre de cet appel à projet.

QUAND ET OÙ ?

- **La Place du Coq :** une petite placette du village, en extérieur, sous 2 grands arbres - pas de scène - horaire de jeu 16h - sol relativement plat - gradin type « fourneau » 150 places environ - raccordement électrique possible. Public familial. Du 3 au 6 août.
- **Le Chapiteau :** un espace intérieur avec scène circulaire 8m de diamètre environ, hauteur 6m - horaire de jeu 21h30 (sauf dimanche 19h) - gradin type « fourneau » 250 places environ, en frontal. Public familial. Du 2 au 6 août.

COMMENT PARTICIPER

Envoyer avant le 6 juin 2017 par mail à programmation@etedevaour.org, en précisant « SCENE DECOUVERTE EDV 2017 » dans l'objet du mail :

- Le dossier de présentation du spectacle
- Le lieu de spectacle souhaité et vos besoins techniques
- Un calendrier de création indiquant clairement la date de création et les enjeux de diffusion à venir
- Coordonnées mail, téléphone
- Liens photos et/ou vidéos si possible
- Vos disponibilités sur la période du festival
- Nombre de personnes en tournée

CONDITIONS D'ACCUEIL

À la charge du festival :

- 1 cachet au tarif minimum par artiste présent sur scène, contractualisation en direct avec l'association L'été de Vaour.
- Espace de jeu avec branchement 16A mis à disposition.
- Un référent technique présent au chapiteau sur les temps de jeu, avec plein feu et son de base mis à disposition par L'été de Vaour.
- Une loge et un espace de stockage à proximité de l'espace de jeu.
- Prise en charge des repas le jour de la représentation, midi et soir.
- Pas de prise en charge de l'hébergement.
- Communication : Programme du festival édité à 30 000 exemplaires + Newsletter spéciale (+5000 abonnés) + Page spéciale sur notre site internet.

À la charge de la compagnie :

- Prise en charge des défraiements transports.
- Prise en charge des droits d'auteurs liés au spectacle.
- Autonomie sur le montage et démontage du spectacle.
- Attestation d'assurance.
- Possibilité de faire un appel à dons au bénéfice de la compagnie à la fin du spectacle.

C'EST LA CRISE !

En 2017, l'association L'été de Vaour a subi une baisse de 40 000 € de subvention de la part du Conseil Départemental du Tarn. Malgré tout, nous avons décidé de maintenir le festival, en faisant tout notre possible pour que cela n'impacte pas les compagnies accueillies. Avant et pendant le festival, nous solliciterons donc l'ensemble de nos publics dans le cadre d'un appel à dons. Si, suite au succès de vos représentations sur le festival, vous souhaitez participer à cet effort collectif, rendez-vous sur <https://tinyurl.com/etedevaour>. Vous participerez ainsi à la pérennité de L'été de Vaour et au fait de nous permettre de continuer d'accueillir des compagnies dans de bonnes conditions.